



Refus exposant sur une manifestation : quel recours ?

Par **Romduf**, le **03/03/2011** à **16:26**

Bonjour,

Un cas concret : je me présente depuis plusieurs années pour participer à une foire en tant qu'exposant. L'organisateur (Office du tourisme) refuse sous prétexte qu'il n'admet pas d'artisans sur sa manifestation. Or il admet de nombreux autres artisans collègues comme l'atteste son dépliant du salon 2010. Peut on demander un recours pour "ségrégation" ? Merci du renseignement. Romain